

AVIS DE LA COMMISSION DE CONCERTATION - REUNION DU 09/03/2023**DEMANDEUR :****LIEU :** Rue de la Poste, 149**OBJET :** dans un immeuble de rapport de 22 logements, avancer les grilles d'entrée au bâtiment, initialement en recul, pour les installer en front de bâtisse**SITUATION :** AU PRAS : en zone d'habitation, le long d'un espace structurant et en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE)

AUTRE(S) : -

ENQUETE : -**REACTIONS :** -**La Commission entend :** -**La Commission émet l'avis suivant à huis clos :**

1. Considérant que le projet vise à, dans un immeuble de rapport de 22 logements, avancer les grilles d'entrée au bâtiment, initialement en recul, pour les installer en front de bâtisse ;
2. Vu le permis d'urbanisme du 18 septembre 2007 visant à "construire 7 immeubles (logements #90, 100 m² bureaux, parkings #96) et abattre 8 arbres" ;
3. Vu le permis d'urbanisme du 4 août 2011 visant à "modifier les façades, étendre les terrasses, modifier le nombre de logements et de parkings, remplacer la toiture courbe par une toiture à double pente (permis délivré le 18 septembre 2007)" ;
4. Vu le permis d'urbanisme du 13 décembre 2016 visant à "modifier les portes de garage et rehausser les portes d'accès piéton côté rue des Palais et rue de la Poste" ;
5. Vu la confirmation du 6 janvier 2022, attestant de l'existence de 22 logements ;
6. Considérant que la demande vise à déplacer les grilles d'accès aux logements et au parking pour que celles-ci soient disposées en front de rue de manière à éviter que la zone formée par le recul ne soit vandalisée ou squattée;
7. Considérant que cette transformation n'engendre aucune modification de la façade avant et apporte un complément de sécurité à cet immeuble de logements ;

AVIS FAVORABLE unanime**Abstention(s) :** -

Abréviations : RRU = Règlement Régional d'Urbanisme / CoBAT = Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire / PRAS = Plan Régional d'Affectation du Sol / PPAS = plan particulier d'affectation du sol / RCU = Règlement Communal d'Urbanisme

Frédéric NIMAL, *Président,*

Valérie PIERRE, *Représentante de la Commune,*

Phuong NGUYEN, *Représentant de la Commune,*

Clara BADELLA, *Représentante de BUP-Direction de l'Urbanisme,*

Catherine DE GREEF, *Représentante de BUP-Direction du Patrimoine culturel,*

Pierre SERVAIS, *Représentant de Bruxelles-Environnement,*

Guy VAN REEPINGEN, *Secrétaire,*